ARTICLE / LE GRAND ANGLE

À Annecy, Grain de Sel veut offrir aux jeunes en situation de handicap la liberté de vivre leurs propres expériences

Créée à l'initiative de trois éducateurs issus de l'AAPEI Épanou, l'association Grain de Sel défend une autre manière d'accompagner les jeunes en situation de handicap et leurs familles. Activités sportives, sorties en pleine nature, projets individualisés et moments de répit : depuis ses débuts, plus d'une vingtaine de familles ont bénéficié de ses actions. Rencontre avec Stéphanie, qui nous présente une association attachée à la proximité, à la liberté et à l'accompagnement sur le terrain.

Par Ludovic CLAVAUD | 15 novembre 2026



Photo : Association Grain de Sel - Annecy

Une association née d'une volonté de faire autrement

L'histoire de Grain de Sel commence au lendemain de la crise sanitaire, en 2021. Trois éducateurs travaillant au sein de l'AAPEI Épanou, acteur historique de l'accompagnement du handicap dans le bassin annécien, souhaitent alors développer une autre approche de leur métier.

Leur idée : proposer aux jeunes en situation de handicap des activités plus souples, davantage construites autour de leurs envies et de leurs besoins, en dehors du fonctionnement habituel des établissements spécialisés.

La démarche prend officiellement une forme associative en 2022. La déclaration de création de Grain de Sel est publiée au Journal officiel le 3 mai de cette année-là, avec pour objet la promotion d'activités destinées aux personnes en situation de handicap.

Lors de notre entretien, Stéphanie revient sur cette volonté initiale de proposer un accompagnement différent, sans pour autant nier l'importance des institutions médico-sociales.

Car celles-ci jouent un rôle essentiel, mais les besoins des familles dépassent parfois les possibilités offertes par les structures existantes.

Selon Stéphanie, le manque de places dans les établissements spécialisés laisse certaines familles à la recherche de solutions complémentaires. D'autres souhaitent simplement permettre à leur enfant de découvrir des activités différentes, dans un cadre moins institutionnel.

Grain de Sel s'est construite autour de cette réalité : proposer des possibilités supplémentaires, en privilégiant la relation humaine et la liberté d'organisation.

Des projets construits autour des jeunes, et non l'inverse

À Grain de Sel, il n'existe pas de programme unique auquel tous les participants devraient nécessairement s'adapter.

L'association accueille les demandes des familles, échange avec elles et cherche à construire des projets individualisés ou collectifs.

Les activités proposées dépendent des besoins des jeunes, de leurs envies, mais aussi des compétences et des centres d'intérêt des accompagnants.

Le sport, la nature et le bien-être occupent une place importante.

Il peut s'agir de découvrir une activité physique adaptée, de participer à une sortie en extérieur ou de prendre part à un atelier éducatif et pédagogique.

L'objectif ne se limite pas à occuper le temps libre. Ces expériences doivent permettre aux jeunes de découvrir de nouveaux environnements, de développer leurs capacités, de gagner en autonomie et de partager des moments en dehors du cadre familial.

Pour Stéphanie, la possibilité de sortir du domicile représente un enjeu central.

L'association veut avant tout « faire sortir les jeunes de chez eux ».

Derrière cette formule simple se trouve une conviction : les personnes en situation de handicap doivent pouvoir accéder, elles aussi, aux loisirs, aux découvertes et aux expériences qui rythment la vie des autres jeunes.

Quatre accompagnants indépendants pour privilégier le terrain

Aujourd'hui, Grain de Sel s'appuie sur quatre accompagnants exerçant à titre indépendant, dans le cadre d'une activité libérale ou d'accompagnement à domicile.

Ce fonctionnement constitue l'une des particularités de l'association.

Plutôt que de reproduire l'organisation administrative d'un établissement médico-social, Grain de Sel souhaite préserver une structure légère, permettant aux professionnels de consacrer davantage de temps aux jeunes.

Stéphanie insiste sur cette différence : moins de démarches administratives et davantage de présence sur le terrain.

Cette souplesse permet de construire des projets adaptés aux situations rencontrées, sans chercher à faire entrer chaque participant dans un fonctionnement identique.

Les accompagnants disposent également d'une liberté dans les activités qu'ils proposent, en tenant compte de leurs propres compétences et des envies des jeunes.

L'association reste attachée à ses valeurs de proximité. Elle privilégie les relations directes avec les familles, la connaissance des personnes accompagnées et la continuité des échanges.

Ce modèle répond aussi à une attente des professionnels.

Selon Stéphanie, les accompagnants apprécient cette organisation, qui leur permet de se sentir « payés dignement » pour leur travail et leur engagement.

Un soutien pour les familles, mais un coût qui reste important

Au-delà des activités proposées aux jeunes, Grain de Sel remplit une autre fonction : offrir du répit aux familles.

Lorsqu'un enfant ou un jeune en situation de handicap nécessite un accompagnement régulier, les parents doivent souvent organiser une grande partie de leur quotidien autour de ses besoins.

Pouvoir confier son enfant à un professionnel pour une activité adaptée représente alors bien davantage qu'un simple loisir.

C'est aussi l'occasion de disposer de temps pour soi, pour les autres membres de la famille ou pour les obligations du quotidien.

Mais ce fonctionnement a une contrepartie financière.

Les interventions sont rémunérées par les familles, notamment à travers le dispositif du chèque emploi service universel, le CESU, et peuvent, selon les situations, être financées en partie grâce à certaines aides liées au handicap.

Le recours à l'emploi à domicile peut également ouvrir droit à des avantages fiscaux sous conditions.

Pour autant, ces dispositifs ne suppriment pas nécessairement le reste à charge.

« C'est quand même un coût pour les familles ! », reconnaît Stéphanie.

Cette réalité constitue l'une des limites du modèle. Même lorsqu'une famille souhaite proposer davantage d'activités à son enfant, ses possibilités financières peuvent restreindre le nombre d'heures d'accompagnement.

L'accès aux loisirs adaptés demeure donc aussi une

question de moyens.

Plus d'une vingtaine de familles accompagnées depuis les débuts

Depuis le lancement du projet et jusqu'à cette année 2026, plus d'une vingtaine de familles ont pu bénéficier de l'accompagnement proposé par Grain de Sel, selon le bilan communiqué par Stéphanie.

Un chiffre qui peut paraître modeste à l'échelle d'un territoire comme le bassin annécien, mais qui reflète aussi le choix de l'association de privilégier des interventions personnalisées et une relation de proximité.

Chaque situation nécessite de comprendre les attentes du jeune, les besoins de sa famille et les possibilités d'accompagnement.

Le fonctionnement repose ainsi davantage sur la qualité et l'adaptation des projets que sur la recherche d'un nombre important de bénéficiaires.

Mais développer cette offre demande également des moyens.

À ce jour, selon Stéphanie, Grain de Sel ne bénéficie d'aucune subvention destinée à son fonctionnement ou à ses investissements.

Les premiers équipements ont été financés sur les ressources propres mobilisées pour lancer l'activité.

Cette autonomie permet à l'association de préserver sa liberté, mais limite également ses capacités à investir dans du matériel adapté et à développer de nouveaux projets.

À Cran-Gevrier, des locaux pour franchir une nouvelle étape

L'année 2026 marque une évolution importante pour Grain de Sel.

L'association fait partie des cinq structures concernées par le projet de locaux associatifs mutualisés au 3, place de l'Étale, à Cran-Gevrier, un dossier auquel Le Grand Angle a déjà consacré une enquête. Revoir notre article en cliquant ici !

Après une période d'attente, Grain de Sel nous a confirmé avoir finalement pu accéder à ces espaces au début du mois de novembre.

Pour Stéphanie et les accompagnants, cette mise à disposition ouvre de nouvelles perspectives.

Jusqu'à présent, l'association privilégiait les activités extérieures et les interventions à domicile. Les rencontres avec les familles pouvaient même être organisées dans des cafés annéciens, faute de lieu dédié.

Les nouveaux locaux permettront désormais d'accueillir les familles dans un cadre plus adapté.

Ils offriront également une solution pour les journées pluvieuses ou particulièrement froides, lorsque les activités en extérieur deviennent difficiles à organiser.

Des ateliers de cuisine pourront être envisagés, tout comme des activités pédagogiques en intérieur.

L'espace pourra aussi permettre aux jeunes de se reposer pendant les temps d'accompagnement.

Il ne s'agit donc pas seulement de disposer d'une adresse supplémentaire. Pour Grain de Sel, ces locaux représentent un outil pour diversifier les activités et améliorer les conditions d'accueil.

L'association souhaite néanmoins conserver ce qui fait son identité : privilégier les sorties et les expériences en dehors du domicile.

Le ski adapté parmi les nouveaux projets

Grain de Sel ne manque pas d'idées pour les prochains mois.

Parmi les projets envisagés figure le développement de sorties de ski adapté.

Le trésorier de l'association est également pilote de tandem-ski, une compétence qui pourrait permettre de proposer aux jeunes de nouvelles expériences en montagne.

Dans un département où les sports d'hiver occupent une place importante, cette perspective répond à un véritable enjeu d'accessibilité.

La pratique du ski ne doit pas être réservée aux personnes qui peuvent évoluer seules sur les pistes.

Grâce à du matériel adapté et à un accompagnement approprié, certaines personnes en situation de handicap peuvent elles aussi découvrir les sensations de la glisse.

L'association envisage également de participer à Glisse en Cœur, événement solidaire organisé au Grand-Bornand.

Ces projets restent à développer, mais témoignent de la volonté de Grain de Sel d'élargir les expériences proposées aux jeunes.

L'Ancilevienne 2027 et un concert solidaire en préparation

Autre objectif : participer à l'Ancilevienne 2027.

Pour cela, l'association recherche des sponsors susceptibles de l'aider à financer l'achat de vélos adaptés.

Cet investissement permettrait aux jeunes

accompagnés de prendre part à un événement sportif emblématique du bassin annécien.

Au-delà de la participation à une manifestation, l'enjeu est de rendre accessibles des moments de partage habituellement difficiles à organiser sans équipement spécifique.

Grain de Sel travaille également sur un projet de concert solidaire en octobre 2027.

L'événement aurait pour objectif de réunir des fonds afin de financer de nouvelles activités et de poursuivre le développement de l'association.

Pour une structure qui ne bénéficie actuellement d'aucune subvention de fonctionnement ou d'investissement, la recherche de partenaires et de soutiens financiers représente une étape importante.

Une autre manière d'envisager l'inclusion

L'histoire de Grain de Sel raconte aussi les difficultés auxquelles sont confrontées certaines familles dans leur recherche de solutions adaptées.

Les établissements médico-sociaux assurent des missions indispensables, mais ne peuvent pas toujours répondre à l'ensemble des attentes, notamment lorsqu'il s'agit de loisirs individualisés ou de moments de répit.

L'association annécienne a choisi de se positionner en complément, avec un fonctionnement plus souple et une place importante laissée aux initiatives des professionnels comme aux envies des jeunes.

Son modèle comporte des limites, notamment financières, mais il ouvre des possibilités qui n'existeraient pas nécessairement autrement pour les familles concernées.

Avec quatre accompagnants, plus d'une vingtaine de familles ayant bénéficié de ses actions et de nouveaux locaux à Cran-Gevrier, Grain de Sel souhaite désormais poursuivre son développement sans perdre ce qui fait sa particularité.

Car derrière les sorties sportives, les ateliers et les projets à venir, l'ambition est finalement assez simple : permettre aux jeunes en situation de handicap de vivre des expériences, de faire des rencontres et de profiter pleinement de leur jeunesse.

Le Grand Angle — Novembre 2026

Sources : entretien avec Stéphanie, association Grain de Sel ; déclaration officielle de l'association ; informations publiques de l'AAPEI Épanou, de la MDPH de Haute-Savoie et de Service-Public.fr.

Lire en ligne :
https://legrandangle.media/article/a-annecy-grain-de-sel-veut-offrir-aux-jeunes-en-situation-de-handicap-la-liberte-de-vivre-leurs-propres-experiences